

## « Qui paie les conséquences des barrages routiers? La population »

Alors que les blocages affectent fortement leur quotidien, les Mahorais s'interrogent sur la pertinence du mouvement, tout en espérant obtenir des réponses

### REPORTAGE

MAMOUZDOU - envoyé spécial

**L**e mot revient dans toutes les bouches : « Inviolable ». D'abord à cause de l'insécurité : les batailles de bandes entre quartiers ou villages, les attaques des forces de l'ordre, les caillassements de bus, les agressions autour des établissements scolaires, les rançonnages d'automobilistes, les cambriolages dans les commerces et les maisons. A Mayotte, chacun raconte l'exemple récent d'une connaissance victime de ces exactions. Ensuite en raison des barrages érigés par les différents collectifs composant les Forces vives dont l'une des revendications premières est justement la lutte contre l'insécurité.

Fallait-il bloquer l'île pour obtenir de nouvelles mesures de Paris? Les Mahorais restent partagés. Parce que les conséquences sur leur quotidien deviennent tous les jours plus insupportables en raison des difficultés à se déplacer, principalement sur Grande Terre. L'économie est paralysée. Les établissements scolaires fonctionnent au mieux au ralenti. Les barques, qui effectuent les liaisons maritimes entre les deux îles, n'assurent que quelques liaisons par jour. Beaucoup se tournent vers des propriétaires de bateaux de plaisance ou de plongée : plus de 10 euros la traversée contre 0,75 centime d'euro pour un piéton avec le transport public.

L'hôpital fonctionne avec la moitié de ses effectifs. Les ordures ne sont plus ramassées et s'entassent. « C'est dur mais on espère se faire entendre de cette façon », défend Rehmima (les personnes citées par leur seul prénom ont requis l'anonymat), 32 ans. Cette professeure des écoles ne participe pas aux barrages, contrairement à sa mère, mais soutient le mouvement : « J'espère qu'il permettra de nous libérer de nos angoisses. » « L'insécurité dans l'île, ce n'est plus possible, reprend Rehmima, d'un ton ferme. Nous n'avons plus de vie. Nous ne pouvons plus aller à la plage, sortir le soir. Les gens sont opprimés. Quand j'irai à mon fils de 3 ans au parc, il me demande s'il y a des délinquants. »

En dehors de Mamoudzou, les supermarchés font face à des difficultés d'approvisionnement. Encore plus dans le sud de l'île éloigné du port de Longoni et des centres de stockage. « Il manque du riz, des œufs, du lait, des légumes, des aïles ou des cuisses de poulet. Les congélateurs sont souvent vides, décrit Rehmima. Et quand les produits arrivent, tout le monde afflue. » Les ruptures de livraison touchent aussi les bouteilles de gaz ou les distributeurs d'argent. D'où un sentiment de ras-le-bol de plus en plus palpable. « Mais

**« IL MANQUE DU RIZ, DES ŒUFS, DU LAIT, DES LÉGUMES (...), LES CONGÉLATEURS SONT SOUVENT VIDES »**

REHMIMA  
professeure des écoles

### « ÇA M'ÉNERVE. MIEUX VAUDRAIT BLOQUER LA PRÉFECTURE, LES COLLECTIVITÉS », SUGGÈRE SANDRA

qu'est-ce que nous ont apporté les blocages de l'île de 2011 et 2018? Rien, proteste Sandra, 39 ans. En 2018, on criait contre l'insécurité et aujourd'hui, c'est pire. Cette salariée au centre hospitalier de Mayotte se dit « excédée par la situation ». A la fois par les barrages et par l'insécurité. Croisée à l'aéroport, elle revient d'un aller-retour à La Réunion, distante de 1500 kilomètres, où elle a confié ses filles à sa sœur. La raison : lundi 5 février, le commerce d'alimentation de son conjoint, situé à Mamoudzou, a été attaqué.

« Plusieurs délinquants ont tenté d'enfoncer la porte à coups de parpaings et de barre de fer », raconte Jérôme, 37 ans. Nous avons été très secourus. Les filles sont plus en sécurité à La Réunion. Cela nous brise le cœur mais c'est mieux. Toutefois, la paralysie de l'île ne constitue pas une « solution », insiste Sandra. « Qui en paie les conséquences? La population, déplore la trentenaire. Ça énerve. Mieux vaudrait bloquer la préfecture, les collectivités. » Sandra cite l'exemple de l'hôpital. Plusieurs de ses collègues employés à des tâches de stérilisation, n'ont pas eu l'autorisation de passer car ils n'étaient pas des soignants. « Le résultat est que les services de soins ont dû fermer un jour », déplore-t-elle.

« Niveau attractivité, c'est zéro » Les barrages attisent les tensions et ont accentué les agressions dans certains quartiers, ajoute Sandra en refusant l'amalgame systématique avec l'immigration illégale : « On ne sait pas qui sont les délinquants. »

L'un des collègues de l'hôpital s'inquiète surtout pour les élèves des collèges et lycées. De nombreux professeurs, agents ou élèves ne peuvent rejoindre les établissements. « Les fils d'un ami n'a pas eu cours depuis trois semaines », raconte Julien. Le rectorat a affiché sa volonté de proposer des cours en distanciel. Mais dans le département le plus pauvre de France, de nombreuses familles ne sont pas équipées en ordinateur ou en Internet. Selon Rehmima, cette nouvelle crise, après celle de l'eau, risque d'inciter des enseignants à quitter l'île. « Niveau attractivité, c'est zéro », souffle l'enseignante. La situation est identique dans d'autres services publics comme la santé et la justice, ainsi que dans le secteur privé.

« L'économie est à genoux. L'éducation est atterrée, la santé souffre beaucoup. Les conséquences sont considérables, insistait le député Mansour Kamardine (Les Républicains) avant le déplacement de Gérard Darmanin. Si cela se passait à Dijon ou à Lille, des solutions auraient été trouvées de plus longtemps. »

JÉRÔME TALPIN

# Une mesure voulue par l'extrême droite, aux résultats incertains

La réforme constitutionnelle devra franchir de nombreuses étapes

**D**eux semaines à peine après la promulgation de la loi « immigration », qui avait notamment consacré, avant une censure du Conseil constitutionnel, la remise en cause du droit de la nationalité ou encore la préférence nationale, l'exécutif choisit de relancer le débat autour du droit du sol. A Mayotte, dimanche 11 février, le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, a promis de le supprimer dans ce département de l'Océan Indien, par le biais d'une réforme constitutionnelle.

Début février, le ministre avait déjà dit son souhait de durcir le droit du sol à Mayotte après qu'une disposition de la loi « immigration » sur ce point avait été censurée par le Conseil constitutionnel, le 25 janvier pour des raisons de forme.

Cette mesure durcissait le régime dérogatoire unique déjà instauré en 2018 par la loi Collomb, la première loi relative à l'immigration sous la présidence d'Emmanuel Macron. Depuis lors, l'enfant né sur l'archipel doit justifier qu'un de ses parents était en situation régulière depuis au moins trois mois avant sa naissance pour espérer devenir français à sa majorité.

### Caractéristiques particulières

Sur le reste du territoire français, le principe du droit du sol fait qu'un enfant né en France de parents étrangers devient français de façon automatique à sa majorité, ou par déclaration anticipée s'il a résidé sur le territoire cinq ans depuis l'âge de 11 ans. En 2021, selon l'Insee, quelque 35 000 personnes ont obtenu la nationalité française selon ce droit.

Pour M. Darmanin, interviewé sur Mayotte La 1<sup>re</sup>, la suppression du droit du sol à Mayotte constituerait « une grande résolution [des] problèmes ». Le département le plus pauvre de France est affecté par un phénomène d'insécurité d'habitat insalubre et de saturation des services publics, notamment de santé et d'éducation. Près de la moitié de la population – estimée à plus de 300 000 habitants – est étrangère, principalement issue des îles comoriennes voisines.

Le ministère de l'intérieur ambitionne de « diminuer de 90 % le nombre de titres de séjour ». Selon l'hypothèse suivante : si les enfants de parents étrangers ne peuvent plus devenir français, alors leurs parents ne pourront plus obtenir un titre de séjour de parent d'enfant français. Et donc l'intérêt pour eux de migrer à Mayotte sera nul. « Sur 4 000 titres de séjour délivrés chaque année, plus de 3 600 sont délivrés pour motif familial, en particulier en tant que "membres de famille de Français" », assure l'entourage de M. Darmanin.

Si le calendrier reste à connaître, le principe d'une révision constitutionnelle est posé. Dans une décision de septembre 2018, le Conseil constitutionnel avait jugé que la différence de traitement apportée par la loi Collomb était conforme à la Constitution – et en particulier aux principes d'indivisibilité de la République et d'égalité devant la loi –, compte tenu des caractéristiques particulières de l'archipel, confronté à des flux migratoires importants.

Julien Lepoutre, professeur de droit public à l'université Côte d'Azur, pense toutefois qu'une loi

ordinaire serait « probablement inconstitutionnelle », car elle pourrait être vue comme une « atteinte disproportionnée à l'indivisibilité de la République et du territoire », ou encore parce que le juge constitutionnel pourrait à l'occasion « reconnaître la valeur constitutionnelle du droit du sol, car il est consubstantiel à notre régime républicain ». Saisi sur une suppression de l'automatisme du droit du sol en 1993, Robert Badinter, alors président du Conseil constitutionnel, avait d'ailleurs déclaré lors des délibérations : « Si le législateur avait supprimé le jus soli [droit du sol], la question [de savoir s'il est un principe fondamental de la République] se poserait bien. Mais ici, il s'agit simplement d'en adapter certaines modalités. »

### Surenchère

En optant pour une révision constitutionnelle, « le ministre de l'intérieur peut neutraliser une éventuelle précision de jurisprudence », suppose Mathieu Carpentier, professeur de droit public à l'université Toulouse-Capitole. L'adoption d'un projet de loi constitutionnel n'est cependant pas évidente. Le texte doit être voté en des termes identiques par les deux chambres, après quoi le chef de l'Etat peut le faire adopter par référendum ou par une majorité des trois cinquièmes du Congrès.

La loi « immigration » a illustré les difficultés du gouvernement à réunir une majorité parlementaire. Une réforme constitutionnelle sur l'immigration apparaît à tout le moins compliquée. « Les sénateurs peuvent en profiter gloutonnement pour ajouter des

dispositions diverses, prévient M. Carpentier. Et si le texte passe grâce aux voix du RN [Rassemblement national], je ne vois pas le gain politique. »

Dans la journée de dimanche, la surenchère à droite n'a pas tardé. « Partout, sur le territoire national, nous devons supprimer le droit du sol », a réagi le président des Républicains, Eric Ciotti. « La nationalité française s'hérite ou se mérite », a l'habitude de revendiquer la cheffe des députés RN, Marine Le Pen. « Le gouvernement annonce quelque chose qui est au programme du RN, qui va lui apporter le jus soli [droit du sol], la question [de savoir s'il est un principe fondamental de la République] se poserait bien. Mais ici, il s'agit simplement d'en adapter certaines modalités. »

Les conséquences de la réforme sont loin d'être évidentes. « Il reste à prouver que les Comoriens se disent "on va à Mayotte, on fait un enfant, on attend ses 13 ans et à ce moment-là on obtient un titre de séjour en tant que parent d'enfant français" », souligne Jules Lepoutre, tandis qu'il est certain que le PIB par habitant est sept fois plus élevé dans le 101<sup>e</sup> département français qu'aux Comores.

De fait, l'impact de la réforme de 2018 sur les flux irréguliers reste à démontrer. Au ministère de l'intérieur, on assure que la loi Collomb a déjà permis de « diviser par trois le nombre d'obtenctions de la nationalité » par déclaration anticipée, passé de 2 800 en 2018 à 799 en 2022. Mais « on ne fait que fabriquer de l'étranger », dénonce l'avocate Marjane Ghaem. Cela va précariser des jeunes qui seront privés de l'accès à la nationalité. »

JULIA PASCUAL

PARIS 2024  
Métropole du Grand Paris  
COLLECTIVITÉ HÔTE  
PARIS 2024

# FIERS D'ENTRER EN JEUX

QR code and logo for d'Informations

metropolegrandparis.fr